

Province de Québec

Avis Public

Bureau du Conseil Muniⁿ est par le présent donné
Capital du Comté Jacques Cartier par Hippolyte Boileau
secrétaire trésorier du Conseil Municipal
du Comté de Jacques Cartier en conformité
à une résolution passée par le dit Conseil
à sa session du neuf Décembre dernier
sur requête de l'Isidore Charlebois, Paschal
Pilon et autres, aux intérêts du "Fourneau
le Grand Tronc" et ses affluents, qui à la
session générale du dit Conseil que se
tiendra au lieu ordinaire au Village de
la Pointe Blaie, le vingt et unième jour
du mois de Mars prochain à une
heure de l'après-midi, le dit Conseil
du Comté de Jacques Cartier prendra
en considération la requête des dits
l'Isidore Charlebois, Paschal Pilon et au
rest demandant que le Procès-Verbal
en date du 10 Décembre 1870 concernant
le dit Fourneau le Grand Tronc et ses
affluents soit annulé par règlement
et passera en règlement à cet effet
s'il y a lieu -

Donné sous mon serment à l'heure
vive ce Vingt-septième jour de Février
mille huit cent quatre-vingt-sept -

Hippolyte Boileau
secrétaire trésorier
b. M. C. J. L.

Province of Quebec

Office of the Municipal
Council of the County
of Jacques Cartier

Public Notice

Is hereby given by order
of the Secretary
Treasurer of the Municipal
Council of the County of Jacques Cartier
in conformity with a resolution passed
by said Council at its session held the
ninth day of the month of December last,
upon the petition of Hippolyte Charlebois
Paschal Blou and others, to the interested
parties of a certain water course named
"The Rivière le Grand Tronc" and its tribu-
taries, that at a general session of the
said Council which shall be held at the
usual place at the Village of Pointe Blaire
on Thursday the eleventh day of March
next at one o'clock in the afternoon
the said Council of the County of Jacques Car-
tier shall take into consideration the petition
of the said petitioners demanding and ask-
ing to amend the Proceedings-Verbal dated the
tenth day of December 1870 relative
to the said water course called the Rivière
le Grand Tronc and its tributaries
and shall pass a municipal by-laws
to that effect if it is judged necessary.
Given under my hand at St. Genevieve
the twenty-seventh day of the month of
February One thousand eight hundred and
eighty six -

M. B. C. J. C.
Secretary Treasurer
M. B. C. J. C.

Pointe-Claire

Municipalité de la paroisse de St-Joachim
de la Pointe-Claire -

Je soussigné Mme Leclerc, Secrétaire
Trésorier de cette Municipalité domiciliée
au village de la paroisse de St-Joachim de
la Pointe-Claire. Certifie sous mon
Signature d'officier que j'ai publié l'avis
publie annexe aux présentes, en en af-
fichant une Copie à chacun des en-
droits suivant, mercredi le troisième
jour de Mars Courant (1886). A savoir une
Copie sur le devant de l'église paroissiale
de la dite paroisse de St-Joachim
de la Pointe-Claire, & une Copie sur le
clôture devant la propriété de Mr. Félix
Brunet Cultivateur de la dite paroisse
de St-Joachim de la Pointe-Claire, et en
le lisant à voix haute et intelligible
à la porte de la dite église paroissiale
à l'issue du service divin de Matin,
le Septième jour de Mars Courant 1886
étant le dimanche suivant immédia-
tement le jour où cet avis a été affiché.
Comme susdit,

Envoiement

\$1.00

En fin de quoi je donne à cette
fin et ce huitième jour de mars
Mil huit Cent quatre-Vingt Six
Mme Leclerc, Sec. Tr.

C. M. P. P. C.

Po un viejo dominante

e de Québec

Avis Public

mais du Conseil Municipal par le présent domé
inal du Comté Jacques par Godfray Boileau
Cartier Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal

du Comté de Jacques Cartier, en conformité
à une résolution passée par le dit
Conseil à sa session du neuf Décembre
dernier sur requête de Frédéric Charlebois
Pascal Pelon et autres aux intérêts
du "Bureau de la Grand Tronc" et ses affiliés,
qui à la session générale du dit Conseil
qui se tiendra au lieu ordinaire au village
de la Pointe Blaïre Jeudi le ^{1^{er}décembre} pour
du mois de Mars prochain à une heure
de l'après-midi, le dit conseil du Comté
de Jacques Cartier prendra en considération
tous la requête des dits Frédéric Charle-
bois Pascal Pelon et autres demandant
que le Procès-Verbal en date du 10 Décembre
1870 concernant le siège Bureau de la
Grand Tronc et ses affiliés soit annulé
et pas réglement, et passer à un règle-
ment à cet effet s'il ya lieu.

Donné sous mon serment à la Geneviève
ce Vingt-septième jour de Février milles
mille quatre cent quatre-vingt-six -

Godfray Boileau

Secrétaire Trésorier
C. M. C. J. C.

Province of Quebec

Office of the Municipal
Council of the County
of Jacques Cartier

Public Notice

Is hereby given by Mode
froy Boileau secretary
treasurer of the Municipal
Council of the County of Jacques
Cartier, in conformity with a resolution
passed by said Council at its session
held the ninth day of the month
of December last, upon the petition of
Kidore Charlebois, Paschal Pelon and
others, to the interested parties of a cer-
tain water course named "The River
Rouen le Grand Tronc" and its tributaries,
that at a general session of the said Coun-
cil which shall be held at the usual
place at the Village of Pointe Blanche
on Thursday the eleventh day of
March next at one o'clock in the
afternoon, the said Council of the County
of Jacques Cartier shall take into considera-
tion the petition of the said petitioners de-
manding and asking to amend the Procs-Ver-
bal voted the tenth day of December 1870
relative to the water course called the
Rouen le Grand Tronc and its tributaries
and shall pass a municipal by-laws
to that effect if it is judged necessary —
Given under my hand at Gouverneur the
Twenty seventh day of the month of February
One thousand eight hundred and eighty six

M. B. H. M.

Municipal Treasurer
M. B. H. M.

to said
NOTS

Province de Québec
Municipalité du Comté Saguenay
Cartier

Le soussigné Godfrey Bedard secrétaire
trésorier de cette Municipalité domicilié
au Village des Gouverneurs, certifie sous
mon nom et d'officier que j'ai publié
l'avis public ci-joint aux présentes
en en affichant une copie à cha-
cun des endroits suivants mesme le
troisième jour de Mars courant
1886) 1^o une copie sur la
clôture devant la propriété de
Jean Bégin dans la Paroisse de
la Gouverneure et 2^o une copie sur
l'ovant de l'église paroissiale
de la ditte Paroisse de la Gouverneure
et en le tenant à voix haute et
ininterrompu à la porte de la ditte
église paroissiale à l'issue du
service dominical de moins le vingt
juni d'ubhs, courant 1886)
et que le résultat résultant
mimétiquement depuis où
est adéquablement connue
sur ce -

En foi de quoi j'ouvre et débouche
et bouteille plus tard alors
que cent quatre-vingt deux
mois

Godfrey Bedard
secrétaire M. L. H.

Pour le 1^{er} dimanche

avis publics
re l'ordre bleue
fors et autres
demançant des
équipements de
l'ordre bleue ou
considérant le
"Grand Tronc"